

Kleine Mitteilungen.

Zur Würdigung des Textes in den Oeuvres de Frédéric le Grand VI.

Von Hans Droysen.

Der Herausgeber der akademischen Ausgabe der Werke Friedrichs des Großen sagt in der allgemeinen Einleitung, er habe die Autographen in den Archiven selbst abgeschrieben und nachverglichen, das wenige, was er habe abschreiben lassen, habe sich als mit dem Original übereinstimmend erwiesen (Oeuvres I, XXXII); er sagt weiter: une fidélité scrupuleuse étant un des premiers caractères d'une bonne édition nous n'avons rien changé aux expressions, quelque que peu correctes qu'elles aient pu être trouvées . . . il n'y a que les fautes grammaticales les plus élémentaires que nous nous soyons permis de rectifier (XXII); er sagt schließlich: il serait complètement inutile et même impossible d'appeler le public à contrôler les travaux de l'éditeur, und fordert, bien que son exactitude comme historien n'a jamais été mise en doute, die Besitzer von Handschriften, die er benutzt habe, auf, nicht zurückzuhalten, s'ils remarquaient de l'incurie ou des infidélités dans notre édition.

Eine Vergleichung des Autographes der Memoiren vom Hubertusburger bis zum Teschener Frieden mit dem Abdruck in den Oeuvres VI hat folgendes ergeben: er enthielt zahlreiche, leichtere oder gröbere Lesefehler, willkürliche Umstellungen und Änderungen der Konstruktion sowie einzelner Worte, sehr häufige Auslassungen einzelner Worte, an sehr vielen Stellen eine völlig willkürliche Behandlung des ursprünglichen Wortlautes.

Folgende kleine Auswahl möge dies im einzelnen beweisen.

Oeuvres VI. 5. des soldats.	du commun soldat Autograph.
7. acteur dans cet événement.	acteur de cet événement.
12. le 5 octobre.	le 4 octobre.
15. il subjuga tellement l'esprit du roi.	il subjuga un tel empire sur l'esprit du roi.
17. ce sont là de petites vengeances.	ce sont de bien petites vengeances.
19. les autres nonces.	le reste des nonces.

20. pardonner à l'impératrice de Russie d'avoir abandonné la grande alliance et d'avoir fait une paix. pardonner à l'imp. d. R. *qu'ayant* abandonné l. g. a. *elle avait fait* une paix.
22. une armée . . . pourvue de tout ce qui lui était nécessaire pour s'opposer. une armée — nécessaire *qui fut par là en état de s'opposer.*
25. que l'entrevue serait à Neisse. que l'entrevue *se* ferait à Neisse.
28. à la négociation pour la faire réussir. pour faire réussir la négociation.
29. ou plutôt pour s'opposer. *plus encore* pour s'opposer.
35. la seigneurie de Lips. la *principauté* de Lips.
38. les avis propres à découvrir les intrigues. les avis *qui lui* découvraient les intrigues.
39. le parti de la neutralité. le parti de *garder* la neutralité.
- 40*. on ajouta que S. M. avait résolu de satisfaire à tout ce qu'on pouvait prétendre d'elle raisonnablement. Le roi se reposait sur l'équité. on ajouta que *comme* S. M. était résolu d. s. — pouvait raisonnablement prétendre d'elle, le roi se reposait sur l'équité.
42. se doivent *au fond* réciproquement. se doivent réciproquement.
- 47*. il se fit pour éviter une guerre. il *fallut qu'il* se fit pour éviter une guerre.
48. plus les affaires prenaient vers le Nord et l'Orient une tournure. plus vers le Nord et l'Orient *de l'Europe* les affaires prenaient une tournure.
49. effervescence de Russie. effervescence *de la cour* de Russie.
- 50*. de visiter le royaume de Norwège. de visiter *comme il s'était proposé* son royaume d. N.
53. ces mouvements. ces *manœuvres.*
55. ne devait point être inquiété. ne devait point être inquiété *par personne.*
63. l'on ne s'aperçut pas d'un changement de règne. l'on ne s'aperçut pas *qu'il eut eu un* changement de règne.
64. ces . . . cours sentant également le besoin de rétablir la paix. Celui-ci désirant. ces . . . cours le besoin de rétablir la paix *qu'elles sentaient* également. *M. de Romanzoff* désireux.
66. à l'égard de leurs intérêts. *en faveur* de leurs intérêts.
68. ils auraient cru flétrir leur dignité en cédant. ils *croyaient* flétrir leur dignité *s'ils cédaient.*
71. fixer les limites. *régler* les limites.
73. qui faisait le mal et qui le guérissait. qui *fit* le mal et qui le *guérit.*
75. l'espérance rénacquit. les espérances *rénacquirent.*
76. ceux que les ennemis avaient causé. ceux dont les ennemis *étaient la cause.*
83. le roi ne faisait point ces dépenses d'ostentation si communes dans les grandes cours; il vivait comme un particulier. le roi — communes *aux grandes* cours; il *ne vivait qu'en* particulier.
- il *fallut* tous les ans fournir 500 m. écus de subsides aux Russes tant que durèrent les troubles. il *fallut que par année* la Prusse fournit 500 m. écus d. s. a. Russes *autant que dureraient* ces troubles.
84. on trouva en dépouillant les registres. on trouva *par le dépouillement* des registres.
87. dans les villages des gentilshommes. *chez* les gentilshommes dans *leurs* villages.
88. dans la Pomerellie et le palatinat de Kulm il y a beaucoup de terrains. la Pomerellie e. l. p. d. K. *ont* beaucoup de terrains.
- elles avaient été . . . comme ceux des timariotes. *ces starosties* avaient été . . . comme les timariotes.

90. ces revenus . . produisirent à l'état une augmentation de revenus de plus de 5 millions. ces revenus . . produisit (fo) une augmentation de passer de 5 millions des revenus à l'état.
91. autant de combats. diminué la noblesse. autant d'autres combats. diminué le nombre de la noblesse.
92. ainsi les provinces gagnèrent . . . 30 m. ainsi que les provinces gagnèrent . . . le nombre de 30 m. des semestriers („Irrläuber“).
93. il n'y avait plus de compagnie dans les régiments d'infanterie dont les soldats eussent au dessous. il n'y avait plus dans les r. d'inf. de compagnie de soldats au dessous.
94. on les exerça dans le voisinage de leurs garnisons. alentour de leurs garnisons on les exerça. il ne se faisait alors que. on ne faisait que.
- 95*. s'il s'en trouve, on fait bien de les conserver. s'il s'en trouve *quelqu'un* on fait bien de le conserver.
96. aucun général dès l'année 1773. mais dès l'année 1773 aucun général.
- 97*. on augmenta leur nombre qu'on porta à 6 bat. qu'on augmenta l. n. à 6 bat.
- pour que étant toujours assemblé il fût. pour que ce corps é. t. a. fût.
98. ces fautes sont de très grande conséquence. de telles fautes sont très importantes.
99. fortification connaissances dont un officier. fortification desquelles un officier.
103. afin qu'exercés en temps de paix ils devinssent. afin qu'en les exerçant en temps de paix ils devinssent.
113. ce n'était pas une guerre dans les formes où deux grandes armées se trouvaient en présence l'une de l'autre. ce n'était pas une guerre en forme où — se trouvent en présence les unes des autres.
- parcequ'elle était obligée. parcequ'elle l'obligeait.
119. une des ces princesses. cette princesse.
120. l'ambition. l'amour propre.
126. qu'elle ne l'avait jamais été. qu'elle ne l'avait été.
127. génies que ceux qu'elle formait. génies qu'elle en formait.
- n'avait-on pas eu la même attention. avait-on trop négligé d'avoir la même attention.
128. sans se concerter ou s'entendre avec cette puissance. sans s'être entendu ou concerté avec ce royaume.
129. le mettait presque de niveau. le réduisait p. d. n.
- 144*. en réservant ses prétentions. en reserrant ses prétentions.
155. qui de là étaient plus près de l'armée. qui avaient plus près de là à l'armée.
158. toutes les fois qu'il attaqua, il fut repoussé. autant de fois qu'il attaqua autant de fois fut-il repoussé.
163. à Petersbourg avant le départ de la déclaration, il est à présumer. plutôt à Petersbourg que la déclaration n'en fut partie, il y avait à présumer.
- par ses emissaires. par ses furets.
169. on ne pouvait gradir contre ces montagnes trop hautes. ces montagnes ne pouvaient se gradir étant trop hautes.
171. que l'attention de l'ennemi fût divisée. que l'ennemi eût son attention divisée.

Diese Änderungen verfolgen augenscheinlich einen ganz bestimmten Zweck: unter der Hand dem „tudesquen“ Stil des Königs etwas aufzuhelfen. Dem Herausgeber der akademischen Ausgabe können sie nicht

zur Last gelegt werden: sie stammen, mit Ausnahme der oben mit einem Stern bezeichneten, aus dem stark zurechtgemachten Text der *Ceuvres* posthumes von 1788 und sind in die akademische Ausgabe als Lesarten des Autographes übernommen. Wie sich das mit der „fidelié scrupuleuse“ vereinigen läßt, mag der Leser entscheiden.

Zur „Histoire de la guerre de sept ans“.

Von Hans Droyßen.

Im Jahre 1775 hat Friedrich der Große nach einer zwölfjährigen Unterbrechung seine Tätigkeit als sein eigener Geschichtsschreiber wieder aufgenommen. Die „Pacifikation“ Polens hatte ihm Veranlassung gegeben, die Ereignisse von 1763—1774 zu schildern; am 18. Februar 1775 hatte er diese Arbeit abgeschlossen. Durch sie wurde er darauf geführt, sein Erstlingswerk, die „Seconde et troisiéme partie de l'histoire de Brandebourg“, d. h. die Geschichte von 1740—1745, wie sie ihm in den Bearbeitungen von 1743 und 1746 vorlag, jetzt nach 30 Jahren wieder vorzunehmen. Der erste Teil des stark umgearbeiteten, nunmehr mit dem Haupttitel „Histoire de mon temps“ bezeichneten Werkes trägt am Schluß das Datum des 1. Juni 1775, der zweite das des 20. Juli 1775.

Am 3. September 1775 übersandte der Minister Graf Finckenstein dem Könige die von diesem gewünschte Abschrift der „Histoire de la dernière guerre“ mit dem Bemerken, er habe die Abschrift durch zuverlässige Kanzlisten der Geheimkanzlei anfertigen lassen, sie selbst auf das genaueste verglichen, und er hoffe, keine irgendwie wesentlichen Fehler der Kopisten übersehen zu haben. Am 5. September dankte der König für die eingegangene Abschrift.

Wenn der König sich eine Abschrift seiner „Geschichte des letzten Krieges“ anfertigen ließ, so hatte er augenscheinlich die Absicht, auch diese einer Durchsicht und Umarbeitung zu unterziehen, und wenn er die Anfertigung dieser Abschrift vielleicht unmittelbar nach dem Abschluß der „Histoire de mon temps“ anordnete, so war es, weil er die „Geschichte des letzten Krieges“, deren vor zwölf Jahren geschriebene Darstellung ihm nicht mehr zusagen mochte, in demselben „Tone“ wie die „Histoire de mon temps“ und die *Memoires* von 1760—1774 zu schildern und damit eine einheitliche Erzählung seiner Regierung von 1740—1775 zu geben beabsichtigte.

Bis jetzt hat sich nicht nachweisen lassen, weder wo die Abschrift geblieben ist, noch ob und wie weit es zu der beabsichtigten Umarbeitung gekommen ist.